

**SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2023**

Mis en ligne sur le site Internet de la ville de Libourne le 22 décembre 2023

**23-12-261**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 11 décembre 2023**

L'an deux mille vingt trois, le dix huit décembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué, Valérie VOGIN Conseillère municipale déléguée

**Absents :**

Gonzague MALHERBE, Marie-Antoinette DALLAIS, Emmanuelle MERIT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :**

Bilal HALHOUL pouvoir à Philippe BUISSON, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Christophe DARDENNE, Laurence GARREAU pouvoir à Agnès SEJOURNET

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**JUMELAGES**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À L'ASSOCIATION DE JUMELAGE LIBOURNE-KEYNSHAM ET L'ASSOCIATION AMICI D'ITALIA**

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 23-03-072 du 30 mars 2023 relative au vote du budget primitif 2023 et au vote des subventions aux associations,

Considérant que les actions liées aux jumelages menées par la ville de Libourne peuvent trouver un nécessaire relais auprès des associations de son territoire qui œuvrent pour la promotion des cultures Anglaise ou Italienne à travers différents projets culturels ou éducatifs.

Considérant l'intérêt des projets, manifestations ou programmations proposés pour l'année 2023/2024 par l'association de jumelage Libourne-Keynsham et l'association Amici d'Italia qui s'inscrivent en complémentarité et soutien des actions portées par la Ville de Libourne en direction de ses villes jumelées,

Considérant l'intérêt pour la Ville de Libourne d'accompagner ces structures dans la réalisation de leurs objectifs ;

Vu l'avis de la commission finances en date du 14 décembre 2023 ;

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

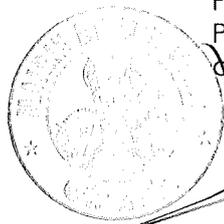
- à procéder à l'attribution de subventions à l'association de jumelage Libourne - Keynsham et à l'association Amici d'Italia ainsi selon le tableau ci-dessous :

Structure	Montant
Association de jumelage Libourne - Keynsham	800 €
Association Amici d'Italia	500 €

Imputation budgétaire : chapitre 920

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 21.12.23 et de la publication, le 22.12.23  
Fait à Libourne

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Commune de Libourne